

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N°4512 - Mardi 28 Novembre 2023 - Prix : 200 Fc

INTERVIEW:

*"Said Ali Chayhane s'est éloigné
des activités du parti, il y a fort longtemps"*



Interview: "Le comportement de Said Ali Chayhane est inquiétant, il s'est éloigné des activités du parti, il y a fort longtemps "



Mohamed Chatur Badaoui, actuel ambassadeur des Comores à Bruxelles, fait partie des fondateurs de la Convention pour le renouveau des Comores (CRC). Il est considéré comme un des caciques du premier cercle du Chef de l'Etat Azali Assoumani, même si ces dernières années il s'est mis quelque en recul, jouant la discrétion tout en jurant fidélité au régime. Avec les divergences apparues dans la désignation des candidats du parti présidentiel à l'élection des gouverneurs des îles, notamment pour celui de Ngazidja, entre Ibrahim Mzé et Said Ali Chayhane, l'ambassadeur Chatur a accepté de répondre aux questions de La Gazette des Comores. Interview.

Question : Depuis quelques mois, on assiste à des querelles intestines au sein de la CRC. En tant que membre fondateur du parti, comment expliquez-vous cette situation à la veille d'échéances électorales jugées cruciales ?

Mohamed Chatur Badaoui : Vous dites des Querelles ? Je dirai plutôt des débats démocratiques. Notons en outre, que ceux qui sont animés par une conviction militante, finissent toujours par dépasser ces différents égos et privilégient l'intérêt suprême du parti. Par ailleurs, j'ai constaté, que notre parti ne fait que croître et se renforce davantage avec plusieurs membres adhérents. Depuis quelques mois le parti CRC est en mouvement. La nouvelle génération sous le dynamisme du jeune Fathou nous promet un avenir radieux et elle nous rassure des années meilleures pour notre parti. J'ai vu durant le mois de ramadan comment les militants étaient enthousiastes de recevoir leurs camarades issus de différents villa-

ges pour rompre le jeun du ramadan ensemble. Il y a un peu plus de 3 mois les dirigeants avec leur tête Fathou et le SG Belou ont sillonné l'ensemble des îles pour mettre en place les coordinations et nous avons assisté à une avalanche d'adhésions, sur ce je leur dis Bravo.

Question : La désignation d'Ibrahim Mze comme candidat au poste de gouverneur n'est-ce pas la goutte qui a fait déborder le vase ? Pensez-vous qu'il soit le candidat idéal pour le parti ou un choix imposé par l'appareil ?

M.C.B. : Qu'est ce qu'on entend par candidat idéal ? Je dirai que le candidat idéal est celui qui rassemble, qui tisse des relations, qui ne s'enferme pas, qui ne rejette pas les militants de base. Ce n'est pas celui qui attend qu'on lui sert sur un plateau d'or parce qu'il se dit dans sa tête qu'il le mérite et que tout le monde doit aller le supplier pour se porter candidat. Ibrahim Mzé, est un cadre de la CRC qui affiche des ambitions dans le domaine sportif et politique. Il a su en peu de temps convaincre beaucoup de cadres de la CRC par son dynamisme. Loin de moi l'idée de tergiverser sur votre question, mais permettez-moi de vous dire que dans la CRC s'il y a quelqu'un qui connaît bien, Ibrahim Mzé, c'est bien moi. C'est un ami d'enfance, devenu au bout des années un frère (puisque nos deux familles, sœurs, frères, neveux, nièces, se connaissent et nourrissent cette fraternité), un confident. Nous avons fait le collège ensemble à Mitsamiouli, après la suppression de l'internat, il m'a invité à habiter chez lui avec sa mère. L'idée qu'il adhère à la CRC, j'en ai discuté à maintes reprises avec lui, bien qu'il n'ait pas pris sa carte d'adhésion par manque de temps, mais il se définit-

saît toujours comme étant un Azaliste.

En politique en général, et dans un parti politique en particulier, un membre n'est pas jugé par ses années d'adhésions ou de cotisations, mais de son engagement dans le parti. Ibrahim Mzé a été désigné d'une manière démocratique. Comme nous avons l'habitude de faire, les hauts cadres se réunissent en comité de sages (une sorte de primaire interne) et examinent les candidatures et passent au vote. Il y a eu 5 candidatures dont Ibrahim Mze. On peut citer Djounaid, Said Ali Chayhane, Oumara Mgomri, Dahalane. Ibrahim Mze est sorti du lot et tout le monde a joué le jeu et a accepté le verdict.

Question : En tant que ténor du parti, comment pouvez-vous aider votre famille politique à surmonter ces déchirements et tensions internes pour maintenir une cohésion face à une opposition décidée à en découdre avec le régime ?

MCB : J'ai discuté avec plusieurs ténors du parti se trouvant à l'intérieur du pays mais aussi à l'extérieur notamment les ambassadeurs Maoulana Charif et Yahya Mohamed Iliasse. Nous nous sommes mis d'accord de rentrer le plus vite possible pour soulever quelques malentendus et dissiper les doutes qu'ont certains militants, à qui on veut faire croire que les ténors du parti sont derrière quelques candidatures en dehors des candidats investis par le parti. Je crois que si on est dans un parti politique, il faut savoir se conformer à la discipline définie. Ces tensions, ces déchirements, ces querelles n'ont pas lieu d'être, puisque nous avons des candidats élus démocratiquement en interne par le parti. Je reste persuadé que les militants, les sympathisants et les électeurs comoriens connaissent bien les candidats CRC à élire.

Question : Certains détracteurs reprochent à la CRC une absence de démocratie interne dans son fonctionnement. Que faire pour restaurer la confiance et l'unité parmi les membres qui se sentent exclus ou marginalisés au sein du parti, notamment Said Ali Chayhane qui s'est porté candidat indépendant ?

MCB : Said Ali Chayhane était candidat à la candidature au poste de gouverneur, comme tant d'autres personnes que j'ai cité ci-haut. Notons au passage qu'en 2019, nous avons fait la même chose que cette année pour désigner le candidat au poste de gouverneur. J'étais moi-même candidat à la candidature avec d'autres personnes, nous avons accepté notre défaite, et avons sou-

tenu bec et ongles notre candidate qui est l'actuelle gouverneure. Comment peut-on comprendre qu'un des dirigeants du parti présente sa candidature sans que les cadres et sages du parti en soient informés, mais qu'ils l'apprennent au moment où la candidature est déposée à la cour suprême. Comment peut-on comprendre quelqu'un qui se définit comme étant membre fondateur d'un parti et qui a aussi dirigé le parti, d'avoir accepté le résultat des élections internes, d'avoir participé à Anjouan à la cérémonie d'investiture des candidats du parti, qu'aujourd'hui, il se porte candidat. En fait, un homme politique doit être cohérent dans ses actes et ses décisions. Il faut éviter de réagir avec autant d'opiniâtreté.

Il y a lieu de souligner que le comportement de Said Ali Chayhane est inquiétant, il s'est éloigné des activités du parti, il y a fort longtemps. Lorsque le SG organise des réunions, il s'arrangeait à organiser des réunions parallèles aux mêmes dates pour éviter de venir aux réunions organisées par le SG. Il y a aussi ce qui a été vu par tout le monde, lors du dernier congrès du parti, puisqu'il a quitté la salle avant le discours du chef de l'Etat, président d'Honneur du parti et il a récidivé à l'assemblée générale, toutes ces maladroites ne sont pas dignes et sont en conséquence impardonnables.

Question : Comment pouvez-vous convaincre l'opinion et vos électeurs que les débats internes et les dissensions n'affaibliront pas la capacité du parti présidentiel à gouverner ou à atteindre ses objectifs politiques ?

MCB : Le parti CRC a les reins solides car la majorité de ses adhérents c'est la jeunesse, prometteur d'un monde meilleur et d'espoir. Le projet de la CRC est une réalité car il est porté par les jeunes. Il reste à préserver et à convaincre la population à croire au projet incarné par le Guide du parti SE Azali Assoumani. Certes, le parti CRC s'impose comme le premier parti du pays, mais ses membres ne sont pas les seuls votants. Nos militants ont de l'expérience et sauront convaincre le peuple comorien pour aller voter massivement le Président Azali Assoumani et les gouverneurs désignés par le parti aussi bien à Anjouan, Mohéli et Ngazidja. Les diverses rencontres d'installation des coordinations de la CRC dans tout le pays, sont la preuve tangible, que le peuple croit en notre capacité de gouverner et à la vision du chef de l'Etat Azali Assoumani.

Question : À quel point considérez-vous la cohésion interne

comme un élément crucial pour le succès électoral de votre parti en 2024, et comment comptez-vous renforcer cette cohésion à l'approche des élections ?

MCB : Par le dialogue et la sensibilisation de nos militants et sympathisants. L'heure et à la cohésion et à la consolidation du parti mais non à la confusion et au doute. Consolider et sauvegarder les relations de proximités nées à travers les installations des coordinations et des IFTARS. Je suis persuadé que les adhérents et les sympathisants connaissent le chemin à suivre. Certes le parcours est semé d'embûches, mais nous sommes à la hauteur d'arriver à bon port. Notre objectif, c'est de réunir tout le monde autour de nos candidats. Certes, il y a des militants qui sont un peu perdus à cause de certaines candidatures. Il faut vite lever ce doute, d'autant plus que cette confusion est générée aussi par le plus proche collaborateur du président, le vice président de l'assemblée (Abdallah Sarouma alias Chabhane, ndlr). Ainsi, les instances du parti doivent se réunir avant le début de la campagne pour clarifier et lever tous les doutes.

Question : Comment envisagez-vous de gérer les dissidents au sein du parti sans compromettre son image publique ou sa crédibilité politique ?

MCB : Il est vrai que je suis membre fondateur du parti CRC. Il est vrai que je suis l'actualité du parti et je suis informé régulièrement et convenablement des nouvelles perspectives, mais l'heure n'est pas à la gestion des dissidents mais de rassurer tout le monde, que Ibrahim Mzé est le candidat de la CRC au poste de gouverneur. Si on fait de la politique et qu'on est membre d'un parti, il faut savoir respecter le parti et ses dirigeants. Ce n'est pas parce qu'on est ministre ou qu'on occupe un très haut poste dans le gouvernement qu'on peut se permettre de défier le parti, de refuser de participer aux réunions du parti, en organisant ses propres réunions, en essayant de créer un clan au sein du parti.

Question : Ne craignez-vous pas une dispersion de l'électorat CRC en faveur de vos adversaires ?

MCB : Au risque de me répéter, notez que je crois en notre électorat et au travail de précampagne effectué. Il est inconcevable de penser à une dispersion, puisque nos candidats ont été investis publiquement.

Propos recueillis par
M Y

CÉLÉBRATION DES 20 ANS DE L'UDC :

"Une célébration politique, à la place d'un vrai bilan "

L'administration centrale de l'université des Comores (UDC) en partenariat avec le gouvernement a célébré le jeudi 23 novembre les 20 ans d'existences de l'institution. Ça aurait été un grand moment de partage, d'échange avec le gouvernement, l'administration centrale et les enseignants pour dresser un vrai bilan, afin d'élaborer un plan pour rehausser encore plus l'Udc. Mais le corps enseignant n'est pas impliqué dans l'organisation de ce grand événement.

L'université des Comores a fêté le 23 novembre dernier ses 20 ans d'existence. Et cet événement devrait ouvrir un grand débat entre l'administration centrale, le gouvernement et les enseignants. Mais, malheureusement ce n'était pas le cas. Le corps enseignant n'était impliqué ni de près ni de loin dans l'organisation et n'a pas aussi participé à l'évènement. Interrogé sur cette situation, un enseignant de géographie a montré que c'était une célébration politique, à la place d'un vrai bilan.

« C'était une célébration incohérente. Comment peut-on organiser un tel événement sans le corps enseignant. On parle des 20 ans d'existences de l'Udc. Ça devrait être un moment de concertation entre les enseignants et les parties concernées. Nous avons cru comprendre que nous allons nous assoir ensemble pour discuter sur des thématiques dont l'Udc avait tant besoin. Nous avons préparé des thématiques et des propositions pour toutes les facultés. Chaque département avait élaboré un rapport détaillé pour le présenter lors de l'évènement. Dommage, on nous a écartés de la cérémonie », déplore-t-il.

Et d'enchaîner : « L'administration centrale avec le gouvernement notamment le cabinet du ministère de l'éducation nationale, ont choisi de faire une célébration politique, au lieu d'un vrai bilan. Ils ont oublié que si on parle des 20 ans d'existence de l'Udc, c'est déjà de la politique. Car tout le monde est bien conscient que c'est le président Azali Assoumani qui est l'initiateur de l'Udc. Donc,

ces 20 pages de l'Udc devraient être le bon moment d'en discuter avec le chef de l'État pour présenter les difficultés que nous rencontrons, ainsi que les étudiants », regrette celui qui enseigne depuis l'ouverture de l'Udc en 2003.

Quant au secrétaire général du Syndicat National des Enseignants de l'Université des Comores (SNEUC) Abdou Said Mouigni, il a souligné que l'arrêt des cours de 72 heures est terminé. « Il y a eu des défis mais nous avons réussi à les relever et à progresser ensemble. Le bureau du Sneuc est très heureux de savoir qu'il peut compter sur des collaborateurs aussi formidables. En attendant le rapport de nos représentants à Anjouan et à Mohéli, le mot d'ordre d'arrêt des cours est largement suivi à Ngazidja, dans toutes les composantes de l'Udc », dit-il. Selon lui, un seul enseignant permanent de la Faculté des sciences et techniques au nom de Said Soudjay a défié sciemment la décision du Sneuc et le bureau annonce que des mesures disciplinaires seront prises prochainement à son encontre par le syndi-



cat. Trois autres contractuels ont donné des cours à la faculté des sciences et techniques et à l'EMSP. Et selon eux, c'est par intimidation de la part de l'administration.

Le Sneuc se dit toutefois inquiet de la gestion non participative constatée pendant ces trois dernières années qui a conduit l'UDC à une politisation de l'institution. « C'est une démarche très dangereuse pour sa survie et son développement. Une démarche aussi qui ne tient pas

compte de la déontologie universitaire et la vision du Chef de l'Etat comme il l'a exprimé lors d'une conférence de presse en mars dernier », dit-il. Le bureau du Sneuc informe l'administration centrale et ses membres que si d'ici peu leurs deux mois de salaires ne sont pas payés, d'autres actions suivront.

Nassuf Ben Amad

INSERTION PROFESSIONNELLE :

ACTIC lance son projet BASAUHA

L'association comorienne des Tics (ACTIC) lance son nouveau projet BASAUHA. Financé par l'Union européenne à travers le programme Msomo na Hazi, ce projet de 18 mois a pour objectif d'améliorer l'employabilité des jeunes comoriens et de les accompagner vers une insertion professionnelle réussie.

Le lundi 27 novembre, l'association Comorienne des TIC (ACTIC) a travers son président Hamidou Mhoma a annoncé le lancement de son nouveau projet BASAUHA. Financé par l'Union européenne à travers le programme Msomo Na hazi, d'une durée de 18 mois, a pour objectif d'améliorer l'employabilité des jeunes comoriens et de les accompagner vers une

insertion professionnelle réussie. Selon lui, BASAUHA s'adresse particulièrement aux jeunes qui ont du mal à trouver leur place sur le marché du travail. « Lancé en partena-

riat avec des organisations locales à Mwali, Nzouani Ngazidja, BASAUHA est un projet innovant qui s'inscrit dans une démarche de développement durable. Il répond parfaite-

ment aux objectifs 8 et 9 des ODD (accès à des emplois décents et innovation et infrastructures). Nous sommes convaincus que ce programme contribuera à l'amélioration

de la situation économique et sociale des jeunes Comoriens », a-t-il souligné.

De son côté, le responsable des Osc des jeunes et des femmes en charge de la communication Msomo na hazi, Aliloifa Mohamed a précisé que neuf associations ont bénéficié d'un montant total de près de 400 millions de nos francs pour mettre en place des initiatives qui visent à former professionnellement et insérer des jeunes. « Le projet de l'Actic est un projet très intéressant dans la mesure où il va aider les jeunes chercheurs d'emploi comment faire un CV, se comporter en milieu professionnel et trouver un emploi », précise-il. Ce projet de 18 mois vise à toucher une centaine de jeunes.

Le programme s'engage à soutenir activement les participants dans leur recherche d'emploi ou de nouvelles opportunités professionnelles. Des ateliers sur la rédaction de CV, les techniques d'entretien et les stratégies de recherche d'emploi seront également disponibles et enfin des immersions en milieux professionnels. Il propose des concours entrepreneuriaux pour des projets dans la technologie pour les biens et services (Tech 4 Good) et dans l'économie sociale et solidaire (ESS). Les meilleurs projets seront accompagnés par des professionnels et des experts de leur réseau jusqu'à leur maturité.



EXAMENS NATIONAUX :

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'en janvier prochain

Les élèves en classe d'examen peuvent effectuer leurs démarches d'inscription auprès des directions régionales des examens au niveau des îles et cela jusqu'au 18 janvier prochain.

Le ministère de l'éducation nationale a publié dernièrement une note portant fixation des délais concernant les inscriptions aux examens nationaux de l'année scolaire 2023-2024.

Ouvertes depuis ce lundi 27 novembre pour se clôturer le 18 janvier 2024, Abdou Abdallah, directeur général de l'Office national des examens et concours a indiqué les dossiers obligatoires à fournir auprès des directions régionales des examens dans le cadre de l'inscription aux examens nationaux.

A travers cette note, les dossiers obligatoires à fournir pour l'inscription au baccalauréat sont entre autres la fiche de pré-inscription (à

télécharger), la carte nationale d'identité, les bulletins de seconde et de première. Et l'inscription de cet examen tout comme le CAP et le CAE doivent se faire de façon individuelle.

Concernant le Brevet d'étude du premier cycle (BEPC), les pièces à fournir sont la fiche de pré-inscription, la carte nationale, l'attestation de réussite du passage en sixième et les bulletins de 5e et 4e. Et pour le concours de passage en sixième, l'é-

lève doit ramasser un extrait de naissance de moins de trois mois. Les inscriptions du Bepc et du concours de passage en sixième doivent se faire par les chefs des établissements scolaires. Le directeur général de l'Onec oblige les directions régionales en charge des inscriptions de rejeter tout dossier incomplet.

Kamal Gamal

Andjouza Abouheir



APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

PAYS : Union des Comores

NOM DU PROJET : PROJET D'ACCÈS A L'ÉNERGIE SOLAIRE AUX COMORES (PAESC).

Numéro de Prêt/Crédit/Don : IDA Crédit No. 71290-KM, IDA Grant No. E0490-KM

Intitulé de la Mission : Recrutement d'un cabinet pour la mise en place d'un système d'information énergétique

N° de référence : KM-UCP MEEH-389218-CS-CQS

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu de la part de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) un financement pour couvrir le coût du Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

Les services de consultant (« les Services ») comprennent :

- La mise en place et mise à jour d'une base de données sur le secteur de l'énergie. Un accent sera donné sur les méthodes de collectes des données, le traitement ainsi que le processus de validation. L'objectif étant d'automatiser les collectes des données sur une base régulière.
- La spécification du système d'information énergétique dans tous ses aspects organisationnels, humains, matériels et technologies/informatique ;
- L'opérationnalisation du système d'information (serveur, logiciel de base des données, postes de travail)
- La mise en place d'un outil et méthode d'élaboration de bilans énergétiques sur une base régulière ;

- La mise en place d'un outil et méthode pour accompagner la planification et la prise de décision pour une bonne gestion du secteur de l'énergie.

- La formation des utilisateurs.

La période de mise en œuvre est de 120 jours calendaires et la date prévue de début des prestations est le 1er mars 2024.

Les Termes de Référence (TDR) pour l'étape de procédure primaire d'acquisition pour la mission sont disponibles sur le site internet suivant de la SONELEC : <https://sonelecco.comores.com/> ou

Sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

L'Unité de coordination du Projet invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les

suivants :

Le consultant doit être un bureau indépendant, spécialisé en base de données du secteur de l'énergie.

Le bureau doit avoir une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans le secteur de l'énergie et une bonne maîtrise du Système d'Information Géographique (SIG).

La liste restreinte comprendra 8 firmes.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, Edition Septembre 2023 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement

responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un Consultant sera sélectionné conformément aux dispositions de l'Accord-Cadre décrites dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 08h 00 à 16h30 heures, heure locale de Moroni.

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par la poste, par télécopieur ou par courriel) **au plus tard le 28 décembre 2023 à 14h30.**

Unité de Coordination du Projet

À l'attention de : Monsieur Djaanfar Abdourohamane, Coordinateur
Route de Salimani, Quartier Sahara
Moroni, Comores
Tél: +269 763 10 94 / 331 66 50
Courriel : info.paesc@gmail.com ou djaanfaree@yahoo.fr



Avis Spécifique d'Appel d'Offres (AA0) Appel d'Offres pour Fournitures (Processus à Une Enveloppe)

Appel d'Offres No : KM-AEP SONELEC-379633-GO-RFB

Projet : Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores

Acheteur : Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures

Pays : Comores

Intitulé du Marché : Fournitures, installation et mise en service d'équipements, de matériels et d'outils pour l'atelier de réparation des transformateurs de la SONELEC.

Prêt/Crédit/don No : IDA Grant No. E0490-KM, IDA Credit No. 71290-KM

Emis le : 20 Novembre 2023.

1. Le Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores, et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de Fournitures, installation et mise en service d'équipements, de matériels et d'outils pour l'atelier de réparation des transformateurs de la SONELEC / référence KM-AEP SONELEC-379633-GO-RFB.

2. L'Agence d'exécution du Projet (AEP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la Fournitures, installation et mise en service d'équipements; de matériels et d'outils pour l'atelier de réparation des transformateurs de la SONELEC et Services Connexes sollicités.

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence nationale (AON) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale en date du mois de Novembre 2020 (Règles de Passation de Marchés), et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de de l'Agence d'Exécution du Projet; Naoildine Houmadi,

naoildine@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de 09h00 à 16h00 à l'adresse mentionnée ci-dessous.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous. Le document d'appel d'offres sera adressé par courrier électronique.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante **au plus tard le 21 Décembre 2023 à 14h00, heure de Moroni**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous à **21 Décembre 2023 à 14h30, heure de Moroni**.

7. Toutes les offres doivent comprendre une Garantie de l'Offre, pour un montant de **15000 USD**.

8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgaration des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

9. L'adresse auxquelles il est fait référence ci-dessus est :

Agence d'Exécution du Projet,
 Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores
 Naoildine Houmadi, Coordonnateur
 Route de Salimani, Sahara, MORONI, Comore

ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2024 :

Azali, de qui doit-il avoir peur ?

La seule inconnue dans cette équation facteur dix est de savoir, est-ce que les partisans d'une non-participation à l'élection présidentielle finiront par se ranger derrière le candidat le plus sérieux de l'opposition, ou continueront-ils dans leur lancée au risque de jouer le jeu du pouvoir en place.

La section constitutionnelle et électorale de la Cour Suprême a rendu une décision en ce qui concerne la liste provisoire des candidats à l'élection du président de l'Union des Comores de janvier 2024. C'est par la décision numéro 23-011/CS que la plus haute juridiction arrête la liste provisoire des candidats à l'élection du président de l'Union dont le premier tour aura lieu le 14 janvier 2024.

Et la haute juridiction d'épeler les noms des dix retenus exit le sieur Ahamada Marzouk. « Il résulte de l'examen du dossier de candidature de Monsieur Ahamada Marzouk, qu'il n'a pas produit le récépissé du dépôt de la caution exigée par la loi ». Tous les gros bonnets du moins ceux qui ont déposé leur candidature sont présents dans la liste. A moins d'une décision de dernière minute, la liste des candidatures ne risque pas de changer.

Les enjeux par contre restent entiers. Si le bureau politique du parti Juwa a décidé de jouer la carte du boycott, les sympathisants du Dr



Salim Issa Abdillah le joker sorti du turban de l'ancien rais Sambi croient dur comme fer le triomphe de leur poulain. La démonstration faite à Foubouni il y a deux semaines, qui a rassemblée le banc et tout l'arrière-ban démontre encore une fois si besoin est que la capacité de mobilisation du parti de l'ancien président reste intacte.

Si Mouigni Baraka a eu du mal à mobiliser à Anjouan, ce qui n'est pas une surprise, le sérieux de sa candidature reste de mise à

Ngazidja où il garde une certaine aura et beaucoup de régions restent acquises à la cause de l'ancien gouverneur de Ngazidja. L'échec de Fahmi Saïd Ibrahim à se présenter candidat peut-il bénéficier au candidat Mouigni dans l'Itsandra ? Rien n'est moins sûr bien que ce dernier reste le favori dans la région.

Avec l'élimination de la primaire, le leader du parti Orange risque d'être le cheval de Troie de ces élections. Si en 2016 il n'a pas existé, cette année avec une élection géné-

ralisée, le poids de Mohamed Daoudou alias Kiki à Anjouan peut jouer sur le décompte final et le positionner en bon faiseur de roi, un rôle qu'il maîtrise à merveille. Par contre, les divisions internes supposées ou avérées du parti présidentiel (CRC) peuvent jouer en faveur de l'ancien ministre de l'intérieur, qui bénéficie d'une certaine sympathie de la part des tenants du pouvoir et même du clan présidentiel.

Imtiyaz

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Saïd Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

Communiqué
de Presse

Lundi, 27 Novembre 2023

OBJET : Démenti de l'article publié par Jeune Afrique sur la "recherche d'un repreneur de notre Banque"

Le Groupe financier panafricain AFG qui a repris la BIC-Comores, ancienne filiale de BNP Paribas, en 2020, tient à démentir fermement les récentes allégations rapportées dans l'article publié par le magazine Jeune Afrique le 25 Novembre 2023 sur leur site internet, faisant état de sa recherche d'un repreneur pour sa filiale bancaire aux Comores.

Tout au contraire, un plan de développement accéléré a été mis en place depuis cette reprise, qui a conduit à une croissance du réseau d'agences de la BIC qui est passé de deux (02) agences en fin 2020, à huit (08) agences actuellement, faisant d'elle l'institution bancaire ayant le plus important réseau d'agences dans le pays. La croissance du réseau s'est accompagnée d'une augmentation de l'effectif de nos collaborateurs, qui est passé de 66 personnes en 2020, à 153 personnes en 2023, conformément à l'engagement pris par notre groupe lors de la reprise de la BIC, de contribuer à créer des emplois aux Comores. Par ailleurs, pour accompagner son plan de développement, le groupe AFG avec les co-actionnaires nationaux, ont procédé à deux opérations de recapitalisation de la banque et de renforcement de ses fonds propres, qui ont eu pour effet notamment l'augmentation du volume des crédits à la clientèle de la BIC qui a triplé en trois (03) ans.

Le Groupe AFG tient ainsi par ce communiqué à rassurer ses clients, ses partenaires commerciaux, ses actionnaires, ses employés, les autorités locales ainsi que toutes les parties prenantes, de son engagement à long terme et de sa volonté inchangée à devenir l'un des acteurs majeurs de l'environnement bancaire, à travers l'apport de services financiers de haute qualité et des solutions digitales innovantes,

qui participeront à rehausser le taux de bancarisation et favoriser l'inclusion financière dans le pays.

Le groupe AFG profite de cette communication pour rappeler également qu'il est le seul groupe panafricain à détenir une banque et une compagnie d'assurance « AFG Assur » aux Comores, dans le but de fournir des produits de bancassurance et des garanties qui permettront d'accompagner les clients particuliers dans la réalisation de leurs projets personnels, les grandes entreprises via des outils qui vont accroître leur productivité et rentabilité, l'Etat en participant au développement économique du pays, à travers la création de richesse, le paiement accéléré des taxes et des impôts et la création d'emplois pour les populations.

De plus, le groupe AFG dans sa quête d'expansion et du renforcement de son positionnement de groupe financier panafricain de référence, vient d'ailleurs de lancer une nouvelle filiale bancaire dans l'Océan indien, zone géographique qui reste une de ses priorités majeures. C'est ainsi que le mois dernier le groupe AFG a ouvert « AFG Bank Madagascar » et a obtenu l'agrément pour ouvrir une banque d'affaires à l'île Maurice. En clair, notre groupe s'inscrit plutôt dans une dynamique d'enracinement et d'expansion de sa présence en Afrique, et plus particulièrement dans l'Océan indien.

M. Sionlé YEO
Directeur Général
AFG Holding

Pour toute demande d'information supplémentaire, veuillez contacter le groupe AFG via :
Site web : www.afgholding-sa.com & Email : assistance@atlantic-group.com



UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)



Crédit/Don N° : IDA- D6760/IDA-67070

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

Avis de recrutement d'un expert national en inclusion financière.

Date de l'avis : 28 Novembre 2023

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la l'Association Internationale de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce fond pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un(e) expert(e) national (e) en inclusion financière

2.Mission :

Sous la supervision du Coordonnateur de Projet, l'expert (e) en inclusion financière a pour mission de mettre en œuvre les activités qui lui sont allouées.

L'expert (e) en inclusion financière travaillera de façon étroite avec les entités ci-après et assurera le rôle d'interface entre l'Unité de Gestion du Projet et ces dernières : la Banque Centrale des Comores

(BCC), la Direction de la Comptabilité Publique et du Trésor, le Ministère de l'Education Nationale (MEN), les Institutions de Microfinance (IMF) et les représentants des organisations du secteur privé.

3.Profil du candidat.

Le profil du consultant est spécifié dans les Termes de Référence (TDR). Vous trouverez des détails complets sur les compétences et les qualifications requises dans ce document.

4. L'Unité de Gestion du Projet invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir leur dossier de candidature composé d'une lettre de motivation signée, un CV détaillé, copies des diplômes et/ou attestations, références des expériences.

5. Les termes de références sont disponibles et peuvent être demandés à l'adres-

se ci-dessous, soit en version physique soit en version électronique.

6. Durée et lieu de la mission

La durée du mandat est prévue pour un (01) an renouvelable sur la base de performance positive du Consultant. Le siège du Projet est à la Banque Centrale des Comores à Moroni

7. Le Consultant sera sélectionné en accord avec les Procédures définies dans le Règlement de « Passation des Marchés dans le Cadre du Financement de Projets D'investissements (FPI) Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants » Juillet 2016, révisé en 2017, 2018, 2019 et 2020.

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse mentionnée ci-dessous, du lundi au vendredi et aux heures suivantes : **du lundi au jeudi à de 8h30 à 14h 30 ; et le vendredi,**

de 8h 30 à 11h00.

9. Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **lundi 11 décembre 2023 à 09h00, heure locale de Moroni**, en Union des Comores, avec la mention « **Recrutement d'un expert national en inclusion financière** ». Tout dossier incomplet ne sera pas considéré.

10. L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est(sont) : Madame la Coordonnatrice Nationale Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier Banque Centrale des Comores- Place de France, BP 405 Moroni - Tel : (00 269) 773 10 02 poste 173 –

Email :

Housna.UGP@banque-comores.km
SaidAbdallah.UGP@banque-comores.km



UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)



Crédit/Don N° : IDA- D6760/IDA-67070

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

Avis de recrutement d'un technicien spécialiste en finance numérique.

Date de l'avis : 28 novembre 2023.

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la l'Association Internationale de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce fond pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : d'un technicien spécialiste en finance numérique.

2. Mission :

Sous la supervision de la Coordonnatrice de Projet, le (la) Technicien(ne) spécialisé(e) en finance numérique et systèmes de paiements a pour mission de mettre en œuvre les activités de la composante I du Projet relative à Développement de l'infrastructure du système de paiement et inclusion financière pour accroître l'utilisation des comptes de transaction conformément aux dispositions de l'Accord de crédit et des documents qui en découlent.

Le (la) Technicien(ne) spécialisé(e) en finance numérique et systèmes de paie-

ments travaillera de façon étroite avec d'autres entités, notamment la Banque Centrale des Comores et les établissements financiers et assurera le rôle d'interface entre l'Unité de Gestion du Projet et ces dernières.

3. Profil du candidat.

4. Le profil du consultant est spécifié dans les Termes de Référence (TDR). Vous trouverez des détails complets sur les compétences et les qualifications requises dans ce document.

5. L'Unité de Gestion du Projet invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir leur dossier de candidature composé d'une lettre de motivation signée, un CV détaillé, copies des diplômes et/ou attestations, références des expériences,

6. Les termes de références sont disponibles et peuvent être demandés à l'adresse ci-dessous, soit en version physique soit en version électronique.

7. Durée et lieu de la mission

La durée du mandat est prévue pour un (01) an renouvelable sur la base de performance positive du Consultant avec une période probatoire de trois (03) mois. Le siège du Projet est à Moroni dans les locaux de la Banque Centrale des Comores à la Place de France.

8. Le Consultant sera sélectionné en accord avec les Procédures définies dans le Règlement de « Passation des Marchés dans le Cadre du Financement de Projets D'investissements (FPI) Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants » Juillet 2016, révisé en 2017, 2018, 2019 et 2020.

9. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse mentionnée ci-dessous, du lundi au vendredi et aux heures suivantes : **du lundi au jeudi à de 8h30 à 14h 30 ; et le vendredi, de 8h 30 à 11h00.**

10. Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **mardi 12 décembre 2023 à 09 h 00 minutes, heure locale de Moroni**, en Union des Comores, avec la mention « **recrutement d'un technicien spécialiste en finance numérique** ». Tout dossier incomplet ne sera pas considéré.

11. L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est(sont) : Madame la Coordonnatrice Nationale Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier Banque Centrale des Comores- Place de France, BP 405 Moroni - Tel : (00 269) 773 10 02 poste 173 –

Email : Housna.UGP@banque-comores.km
SaidAbdallah.UGP@banque-comores.km

